

simple et au sujet de laquelle il devrait être possible de fournir des renseignements. Je puis dire qu'il n'y a pas de pilotis qui puissent être comparés sous le rapport de la déféctuosité aux pilotis construits par le gouvernement sur la section B. On n'aurait guère pu construire rien de pire. Je suis certain que sur la nouvelle partie du chemin il y aura des travaux sur chevalets qui égaleront en déféctuosité ceux qui ont été construits par le gouvernement.

M. HESSON : Je veux tout simplement dire un mot ou deux relativement à cette question. Les remarques faites par l'honorable député d'Elgin-Ouest (M. Casey) ont pu être très intéressantes pour lui-même, mais il n'y a pas un écolier qui n'eût pu éclairer la Chambre aussi bien qu'il l'a fait. Il a été fait une motion demandant des documents et les honorables membres de l'opposition s'imaginent que ces documents contiendront beaucoup de renseignements. Pour ma part je n'ai aucun doute que tous les renseignements requis seront contenus dans le rapport du ministre des chemins de fer; et je crois que ce rapport fournira aux honorables membres de l'opposition un genre de lecture qu'ils trouveront très intéressant, et qu'ils pourront employer avec profit un certain temps à parcourir ce qui se rapporte aux pilotis provisoires.

Pour démontrer l'absurdité qu'il y a de proposer une telle motion à la considération de la Chambre, je n'ai qu'à en appeler à l'expérience des honorables députés qui ont parcouru ce chemin d'un bout à l'autre. J'ai moi-même parcouru ce chemin deux fois, et je devrais savoir quelque chose au sujet de sa construction. J'ai été surpris de voir que ce qui est considéré comme provisoire aujourd'hui devient permanent demain, je pourrais dire, telle a été la rapidité avec laquelle la compagnie pousse les travaux nécessaires à l'achèvement d'une chaussée solide. Je ne puis concevoir la nécessité de demander de tels renseignements, vu que ces travaux temporaires dont l'utilité et la nécessité sont admises doivent être bientôt remplacés par des travaux plus solides. Quel intérêt la Chambre peut-elle avoir à savoir si ces pilotis seront reconverts demain ou après demain par des travaux plus solides ?

Nous savons, comme fait certain, qu'une partie du chemin qui a été achevée par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien a été, de l'aveu de l'honorable député de York-Est (M. Mackenzie), qui a fait preuve de beaucoup de générosité en cette circonstance, achevée avec beaucoup de soin, que la qualité des travaux est même supérieure à ce qui est exigé en vertu du contrat; et nous avons raison de croire d'après l'expérience que nous avons eue relativement à la construction de ce chemin, qu'une fois terminé, ce chemin, tout le chemin sera construit de telle façon que non seulement cette Chambre, mais tout le pays pourra se féliciter de ce que nous avons adjugé l'entreprise à cette compagnie. Je ne suis pas ici pour justifier le gouvernement, s'il refusait de donner les renseignements dont on a besoin, mais je ne puis voir aucune bonne raison pour que ces renseignements ne soient pas refusés, et cela pour la raison que j'ai mentionnée, savoir: que les travaux provisoires que l'ingénieur voit aujourd'hui lorsqu'il parcourt le chemin, pourront demain ou après demain, lorsqu'il fera son rapport, être remplacés par d'autres plus solides. Je prétends aussi que l'expérience de cette session et des sessions passées a indiqué plus clairement à chaque esprit intelligent que le gouvernement a toujours été disposé à fournir des renseignements de cette nature; de fait tous les renseignements; et avant que la session actuelle soit terminée, si Dieu me préserve, j'ai l'intention d'inscrire une motion demandant le nombre des documents produits à la Chambre, et s'il est possible le nombre des documents produits relativement au chemin de fer Pacifique canadien et à sa construction jusqu'aujourd'hui. J'aimerais à connaître le nombre des documents refusés par le gouvernement, et avec ces résultats je demanderais à la nation d'ap-

précier la valeur des assertions faites par les honorables membres de l'opposition sur la question de savoir si les partisans du gouvernement éprouvent le désir de voir le gouvernement refuser des renseignements précieux pour le public. M. l'Orateur je suis prêt à voter pour l'amendement de mon honorable ami le ministre des chemins de fer.

M. COCKBURN : Je ne me lève pas dans le but de faire un discours, mais seulement pour démontrer que l'honorable député de Cardwell (M. White) a dénaturé l'idée que l'honorable député de York-Est (M. Mackenzie) avait l'intention d'utiliser les nappes d'eau des grands lacs. Il suffit de mentionner l'embranchement de la Baie Georgienne, comme partie du projet de l'honorable député de York-Est, pour révéler l'assertion de l'honorable député de Cardwell. J'ai souvent entendu les partisans du ministère accuser le gouvernement Mackenzie d'avoir commis un acte de corruption des plus atroces en construisant les écluses de Fort-Francis. Maintenant, je demanderai à l'honorable député de Cardwell de considérer ce qui a été fait par l'administration précédente. N'a-t-elle pas dépensé des centaines de milliers de dollars sur le chemin Dawson? Les écluses de Fort-Francis n'étaient que l'amélioration de la navigation pour les bateaux à vapeur qui y avaient déjà été placés par le député actuel d'Algoma (M. Dawson) pour le compte de l'administration actuelle pendant le premier parlement fédéral. Je mentionne ce fait tout simplement pour démontrer la fausseté de l'accusation de corruption portée contre l'administration Mackenzie par les honorables députés de la droite. Grâce à la construction des écluses de Fort-Francis le lac peut être utilisé considérablement par le gouvernement actuel. Pour ce qui est de la question maintenant devant la Chambre, elle me semble tellement simple qu'elle peut se passer d'arguments, qu'il ne peut y avoir aucune objection raisonnable à ce que les renseignements demandés par l'honorable député d'Ontario-Ouest (M. Edgar) soient fournis.

L'amendement (de M. White, Hastings-Est) pour que la Chambre s'ajourne est rejeté sur division.

L'amendement de M. McLellan est adopté sur la division suivante.

Pour :
Messieurs

Allison,	Gault,	O'Brien,
Baker (Victoria),	Gigault,	Orton,
Barnard,	Girouard,	Ouimet,
Belleau,	Gordon,	Paint,
Benson,	Grandbois,	Pinsonneault,
Bergeron,	Guilbault,	Pope,
Bergin,	Hackett,	Reid,
Billy,	Hall,	Riopel,
Blondeau,	Hay,	Robertson (Hamilton),
Bowell,	Hesson,	Robertson (Hastings),
Burns,	Hickey,	Royal,
Cameron (Inverness),	Hilliard,	Scott,
Campbell (Victoria),	Homer,	Shakespeare,
Carling,	Hurteau,	Small,
Caron,	Jamieson,	Sproule,
Chapleau,	Kaulbach,	Taschereau,
Cimon,	Kilvert,	Tassé,
Cochrane,	Kinney,	Taylor,
Colby,	Kranz,	Temple,
Ostigan,	Landry (Kent),	Tilley,
Coughlin,	Landry (Montmagny),	Townshend,
Coursol,	Langevin,	Tipper,
Curran,	Lesage,	Tyrwhitt,
Dawson,	Macdonald (King),	Vanasse,
Dickinson,	Macdonald (sir John),	Wallace (Albert),
Dodd,	Mackintosh,	Wallace (York),
Dugas,	Macmillan (Middlesex),	White (Cardwell),
Dundas,	McMillan (Vaudreuil),	White (Hastings),
Dupont,	McDougald (Picton),	Wigle,
Ferguson,	McDougall (O. Breton),	Williams,
Farrow,	McLellan,	Wood (Brockville),
Ferguson (Welland),	McNeill,	Wood (Westmoreland),
Fortin,	Massue,	Wright.—101.
Foster,	Montplaisir,	
Gagné,		

Contre :
Messieurs

Allen,	Fisher,	McMullen,
Armstrong,	Fleming,	Stills,